
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 25/1 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.1.61185

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

régulièrement à la fin des chapitres de courtes synthèses fort commodes, qui peuvent servir utilement d'étapes. L'ouvrage est construit en trois parties: la Saxe et les Liudolfinger (100 pages), la Saxe dans le royaume franc (80 pages), la Saxe sous les rois Liudolfingiens et l'accession de Hermann Billung au ducal (100 pages). L'équilibre est manifeste. Comme il le manifestait dans son livre sur Serment et souveraineté, M. Becher est très attentif aux textes, aux mots, et ici cette érudition est primordiale. Les textes sont peu nombreux et ils ont été compris de bien des façons, et donc interprétés dans bien des sens. Le lecteur peut se réserver le droit de participer au débat en ayant sa propre lecture. Que la Saxe et les Saxons aient existé, aient eu une politique commune, parfois un chef unique, nul ne le conteste. Que les auteurs, annalistes, chroniqueurs ou littérateurs aient été tentés d'imposer leurs vues personnelles en assimilant la Saxe à un duché et le plus important des comtes à un duc était inévitable. La conséquence était que des historiens inattentifs leur ont emboîté le pas et ont mis sur le même plan la Bavière, l'Alémanie et la Saxe, alors que les deux premières ont eu une histoire »tribale« bien différente et des ducs bien plus précoces. Au IX^e siècle, il n'y avait pas de conscience politique saxonne, mais une certaine unité, notamment dans la lutte contre Charlemagne. Ce sont des textes bien tardifs, comme la *Translatio sancti Alexandri* qui proposent des solutions parfois surprenantes sur les conditions de la naissance de la *gens saxonica*. L'ethnogénèse de la Saxe est un grand mystère qui remonte au VI^e siècle et débouche sur une conscience »nationale« personnalisée par Widukind, par les Widukinds, celui de la guerre du IX^e siècle et l'auteur de Corvey. Ce qui a joué un rôle pour l'histoire du pays ce fut l'élection de Henri l'Oiseleur comme roi en 919. De Henri, mais non du duc Henri, du fils d'Otton le Saxon et non du duc Otton, car les Liudolfinger ne furent pas ducs comme l'étaient les Luitpoldinger bavarois. La famille de Henri I^{er} est un de ces groupes familiaux qui s'affrontaient autour de 900, les Babenberger, les Konradiner, les Matfridinger, et d'autres encore. L'entrée en scène des Saxons est manifeste quand les auteurs du X^e siècle parlent du *regnum Francorum et Saxonum*, associant ainsi deux peuples du nord de la Germanie face aux duchés méridionaux d'Alémanie et de Bavière. Chaque avancée du livre de Becher confirme donc le report incessant du moment où enfin il y eut un duc en Saxe, pour le troisième tiers du X^e siècle. Cette recherche et sa conclusion ne sont pas loin de là dénuées d'intérêt, mais si elles sont »définitives«, quelle chance ont-elles de passer dans les livres et les manuels? Comment les historiens parleront-ils de la Saxe ottonienne s'ils ne peuvent plus utiliser le titre ducal pour désigner le comte saxon qui avait la tête du pays? Si les chroniqueurs et annalistes usent d'un titre qui ne fut pas réellement porté, c'est parce qu'il est un bon truchement pour désigner un »chef« et que l'on ne peut faire et raconter l'histoire de la Saxe, comme celle des autres duchés, sans avoir à en désigner le chef. Aussi la conclusion peut-elle être convaincante qu'elle a peu de chances de s'imposer, autrement que dans des situations secondaires. Et qui prétendrait effacer d'un coup ce qui est écrit depuis des siècles dans des centaines de livres? Même si le fruit du travail de Becher ne donne pas de semence, on ne manquera pas de se tourner vers lui pour en apprécier les mises au point claires et précises, les résumés justes, la langue agréable; c'est bien un modèle de *Stand der Forschung*, état de la recherche, avec en surplus une conclusion nouvelle.

Michel PARISSE, Paris

Jane MARTINDALE, *Status, Authority and Regional Power: Aquitaine and France, 9th to 12th Centuries*, Aldershot (Variorum) 1997, XII-396 p. (Collected Series, CS 488).

Le recueil des articles de Jane Martindale attire opportunément l'attention sur sa contribution capitale à l'histoire de l'Aquitaine, et, au-delà, de la France carolingiennes et »féodales«. Onze articles élaborés depuis 1969 préparent un livre que l'on attend désormais avec impatience. Sans doute les quatre esquisses biographiques (n° III, IX, X, XI) sont-elles

des travaux un peu plus »faciles« que les autres. Elles sont consacrées à une moniale évanescence du IX^e siècle, à un vicomte de Thouars présent à Hastings (1066) et à des stars trop connues, Guillaume IX et sa petite-fille Aliénor ... Mais même là, on glane des remarques intéressantes, telle (au n° X, p. 92) la critique des vues simplistes d'Erich Köhler sur l'affrontement entre la haute et la basse noblesse au XII^e siècle! Quant aux sept autres articles, ils sont fondamentaux. C'est l'examen critique d'une thèse historiographique qui amorce chacun d'eux. Magistralement conduits, ils convainquent et ils captivent; les thèses fautives ou incomplètes y sont réfutées ou révisées avec une finesse et une sûreté de jugement exemplaires et, à chaque fois, l'A. enchaîne sur une investigation nouvelle et positive: elle met le doigt sur des choses inaperçues avant elle. Reprenons cela par le menu.

Voici d'abord l'Aquitaine carolingienne (I et II). Elle mérite bien cette épithète, car Jane Martindale repousse avec justesse la thèse du nationalisme aquitain sous-jacent ou résurgent à travers les âges, telle que la développe Michel Ruche. C'est la politique de rois francs qui la détache un peu de la *Francia*. Louis le Pieux (dans sa jeunesse) et son fils Pépin l'ont gouvernée à partir de leurs *ville* résidentielles, auxquelles l'A. s'intéresse de près, après »l'Astronome« et Carlrichard Brühl. Elle souligne les inconvénients d'une décision que Charles le Chauve prend en 855: celle de gouverner lui-même et de loin, du Nord, un royaume d'Aquitaine auquel dès lors manque une vraie présence royale; d'où la montée des comtes. L'article II (repris de *Francia*, 1984) développe cette analyse, tout en relativisant la thèse péremptoire de Jan Dhondt sur la dissolution du fisc royal par les dons excessifs de certains Carolingiens, Louis le Pieux en tête. Les diplômes royaux ne relatent pas des opérations si simples à déchiffrer pour nous, ils laissent dans l'ombre presque toutes les relations bénéficiales des rois avec des laïcs. L'excès de libéralité n'est donc pas si évident; du moins n'est-il pas la question centrale, et cela renforce la remarque sur l'option dangereuse de 855.

Parue en 1977 dans *Past and Present*, la réévaluation de l'aristocratie en France, du IX^e au XI^e siècle, est d'abord un article-revue, qui évoque Karl Ferdinand Werner et Georges Duby et qu'influence Karl Leyser. Ensuite, il est beaucoup plus: une réflexion profonde sur la noblesse. Examinant et commentant le vocabulaire des chroniqueurs, l'A. souligne l'existence d'une série de gradations et la ténuité (mais non l'inexistence) de la limite inférieure d'une aristocratie qui, pour n'être pas une »classe de droit«, est tout de même davantage qu'une »classe de fait«. Elle jouit d'une légitimité et d'une reconnaissance sociales parfaites. Elle se compose de chevaliers, que l'A. à très juste titre se refuse à opposer aux nobles en dépit des idées qui dominaient en 1977, et tout de même, elle se compose aussi de clercs et de femmes ... C'est donc un véritable milieu social vivant et complexe. Enfin, Jane Martindale a une formule particulièrement satisfaisante (IV, p. 42) à propos des »lignages«: une chose est le groupe vraiment solidaire, assez étroit, une autre la parenté de référence, beaucoup plus étendue.

Il y a une remarque de grande portée, dans l'article de 1989 (V) sur les successions dans le monde francophone entre 1100 et 1140: c'est qu'à la fin du XI^e siècle, les femmes commencent à hériter elles-mêmes de grandes seigneuries, en personne plutôt qu'en les transmettant à leur mari ou à leurs fils – telle Béatrice, comtesse de Bigorre après son père. Est-ce la conséquence d'une patrimonialisation très avancée, atteignant alors l'extrême? En tout cas, une héritière comme Aliénor d'Aquitaine passe avant son oncle paternel, il est vrai émigré en Syrie. J'ai remarqué ailleurs que ces héritières sont épousées désormais par des aînés de grandes familles, qui rassemblent ainsi plusieurs principautés, et non plus par leurs frères cadets. D'où quelques spectaculaires regroupements territoriaux!

Jane Martindale aborde dans l'article VI la paix et la guerre en Aquitaine à l'aube du XI^e siècle. Elle refuse l'idée d'une »paix de Dieu« mise en route par le seul haut clergé, et elle valorise le rôle du duc Guillaume V d'Aquitaine et des puissants laïcs. Elle critique aussi, d'une manière imparable, l'idée d'une élaboration de »la chevalerie« par les mesures de »paix de Dieu« qui la concernent précisément; cette idée simpliste et ambiguë n'a-t-elle pas été imprudemment reprise et développée par Georges Duby? Lisant des textes au lieu de perpétuer de

vieux paradigmes, l'A. s'avise qu'il y a, dans l'Aquitaine d'Adémar de Chabannes et des *Miracula sanctae Fidis*, autant de guerres sacralisées que de paix sacrales! Il ne lui manque, à mon avis, que de citer à cet endroit les récits d'Aimoin de Fleury (*Miracula sancti Benedicti*, livres II et III) sur Saint-Benoît-du-Sault.

Guerre et paix, c'est aussi ce dont traite, en les mêlant l'une à l'autre, l'étonnant et précieux *Conventum* d'Hugues de Lusignan. L'A. a beaucoup fait pour la renommée de ce texte par son commentaire de 1969 (VIIa); elle le republie et retraduit ici (VIIb) tout en l'assortissant d'un nouveau commentaire (VIII). Sa présentation est plus claire et sa traduction meilleure que dans l'édition de George Beech (Genève 1995); par exemple, elle aperçoit bien (VIIb, p. 548a) que le comte propose à Hugues de déferer un de ses serfs à l'ordalie. Elle réfute l'hypothèse très aventureuse que le *Conventum* soit une œuvre de fiction, brouillon d'une chanson de geste; son argumentation et la mienne (BEC 153, 1995, p. 483–495) se recourent et se complètent. Dès 1969, elle pressentait que la justice n'est pas si faible dans ces années 1020 (VIIa), au paroxysme supposé de la prétendue «révolution féodale»; à présent, elle utilise les suggestions de l'anthropologie socio-juridique et s'inspire des travaux de l'école de Londres (Wendy Davies, Paul Fouracre) pour apercevoir que la guerre et la paix sont menées, dans le *Conventum*, selon de véritables modèles de procédure. Jane Martindale reprend aussi les remarques de Stephen White sur les normes implicites par référence auxquelles l'auteur du *Conventum* argumente avec art. Le vocabulaire même de la fidélité et tout le lexique ne sont-ils pas fort proches de ceux du IX^e siècle? toutes ces remarques s'inscrivent en faux contre le mythe d'une crise généralisée des institutions et des rapports sociaux, en Aquitaine et en France vers l'an mil. La culture juridique persiste comme l'aristocratie, avec une certaine maîtrise de la violence. Et la «paix de Dieu» n'est pas une simple «réponse à la violence sociale», mais autre chose en même temps, dont on pourra reparler ...

Dominique BARTHÉLEMY, Paris

Jean-Pierre DELUMEAU, *Arezzo, espace et sociétés, 715–1230. Recherches sur Arezzo et son contado du VIII^e au début du XIII^e siècle*, 2 Bde., Rom (École française de Rome/Palais Farnèse) 1996, XLIX–1500 S., 32 Taf., 12 Karten (Collection de l'École française de Rome, 219).

Die gewichtige (bereits in der Mitte der siebziger Jahre unter dem Einfluß Pierre Touberts begonnene) Studie versucht in fünf unterschiedlich langen Teilen, gegliedert in insgesamt 14 Kapitel, ein möglichst komplettes Bild der wirtschaftlichen, sozialen, politischen und kulturellen Entwicklung in Arezzo und seinem Territorium von 715 bis 1230 zu entwerfen oder (vielleicht besser) zu rekonstruieren. Basis sind über 3500 Dokumente, die von den ersten nennenswerten Zeugnissen aus dem Diözesanstreit zwischen Arezzo und Siena (713–715) bis zum Jahr 1230 überliefert sind. Das Ende des Zeitraums, der vielleicht mit dem Verlust der kommunalen Unabhängigkeit (1384) oder dem Mißlingen der Signoria der Tarlati (1337) ereignisgeschichtlich exakter einzugrenzen gewesen wäre, ergibt sich primär aus der Absicht des Autors, die tiefgreifenden Veränderungen vom frühen zum hohen Mittelalter, vom lombardisch-karolingisch dominierten Herrschafts- und Sozialgefüge des 10. Jhs. zur erstaunlichen Modernität des beginnenden 13. Jhs. zu erfassen. Ausgangspunkt ist die sicherlich begründete, strukturgeschichtlich orientierte Auffassung, diese Wandlungen hätten sich besonders im 12. Jh. vollzogen und wären gegen 1230 weitgehend abgeschlossen gewesen.

Thema und Methode stehen unmißverständlich in der Tradition der bahnbrechenden Studie von Pierre Toubert über Latium (*Les structures du Latium médiéval*, 1973). Die einzelnen, im Verhältnis zueinander ungleichgewichtigen Teile der Abhandlung beschreiben – ausgehend von der Erde und ihren Menschen – dann in leicht veränderter Schwerpunktsetzung die öffentlichen Bereiche und Machtstrukturen, Kirche und Gesellschaft im 11. und